



EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL d'ADMINISTRATION
du CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE
de la Commune de
BEUIL
Alpes-Maritimes

Le jeudi dix-sept juin deux mille vingt et un, à 17 heures à la mairie, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de BEUIL, Alpes-Maritimes, sous la présidence de Monsieur Roland GIRAUD, Président.

Date de convocation 11.06.2021

Etaient présents : Monsieur Roland GIRAUD, Président, Monsieur Guy RAYBAUD, Madame Céline VITSE, Mme Lucienne DI CARLO, Monsieur Quentin CLAUDO, M. Rodolphe BIZET, Mme Karine DONADEY, Mme Sylviane BEAUSSY

Absents : Mme Karel NICOLETTA, M. Guy RAYBAUD

Représentés : M. Guy RAYBAUD est représenté par Mme Karine DONADEY, aux termes d'une procuration en date à Beuil du 17/06/2021

A été nommé Secrétaire de Séance : M. Quentin CLAUDO

N°02.2021

02/ DECISION MODIFICATIVE BUDGET CCAS : ANNULE ET REMPLACE LA PRECECENTE DECISION MODIFICATIVE

Le Président du Conseil d'Administration présente à l'assemblée les modifications budgétaires suivantes rendues nécessaires en raison de l'aide financière accordée à Madame Claire SLOANE :

DESIGNATION	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D6232 : fêtes et cérémonies	- 800.00 €	
TOTAL D011 : charges caractère général	- 800.00 €	
D6562 : Aides		+ 800.00 €
TOTAL D6562 : autres charges de gestion courante		+ 800.00 €

VOTES

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré, les Jour, Mois et An que dessus et ont signé au registre tous les Membres présents.

Le Président,

**Délibération télétransmise
à la Préfecture des Alpes-Maritimes :**